

**Séance ordinaire du 02 octobre 2025**  
**Extrait du procès-verbal des délibérations du conseil municipal**  
**de la commune de SERRIERES-EN-CHAUTAGNE**

**Délibération n°2025-035**

**Objet :** Convention cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance au recrutement proposée par le Centre de gestion de la Savoie

Date de la convocation et de l'affichage : vendredi 26 septembre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 09

Nombre de votants : 09

L'an deux mille vingt-cinq, le 02 octobre, le conseil municipal de la commune de Serrières en Chautagne, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

| Nom complet                | Présents | Absents représentés | Absents excusés | Nom du mandataire le cas échéant |
|----------------------------|----------|---------------------|-----------------|----------------------------------|
| TOUGNE-PICAZO Brigitte     | X        |                     |                 |                                  |
| JOURDAN Jean-Marc          | X        |                     |                 |                                  |
| PARIS Nicole               | X        |                     |                 |                                  |
| BOTTOLI David              |          |                     | X               |                                  |
| BONVARLET Pierre-Alexandre | X        |                     |                 |                                  |
| DESLOGES Laurence          |          |                     | X               |                                  |
| LYARD Céline               |          |                     | X               |                                  |
| MAILLET Jacques            | X        |                     |                 |                                  |
| MERLE Alexandre            | X        |                     |                 |                                  |
| MOLLEX Mylène              |          |                     | X               |                                  |
| MUGNIER Allison            | X        |                     |                 |                                  |
| PIEDVACHE Gaëtan           | X        |                     |                 |                                  |
| TRUCHE Nadine              | X        |                     |                 |                                  |

A été nommé secrétaire de séance : Alexandre MERLE

-----  
**Rapporteur :** Brigitte TOUGNE-PICAZO, Maire.

**Exposé des motifs :**

**VU** le Code général de la fonction publique, notamment l'article L452-40,

**VU** la délibération du conseil d'administration du Centre de gestion de la Savoie du 28 mars 2023 relative à la mission d'assistance au recrutement au bénéfice des collectivités et établissements affiliés,

**VU** la convention- cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance au recrutement proposée par le Centre de gestion de la Savoie,

Mme le Maire rappelle que le Centre de gestion de la Savoie propose aux collectivités et établissements affiliés un service d'accompagnement à la sélection et au recrutement de leurs futurs collaborateurs.

Cette mission propose un dispositif « sur mesure » d'accompagnement complet et d'expertise en matière de recrutement et ce, dans un contexte de fortes tensions sur les recrutements et de déficit d'attractivité de la fonction publique.

Cette assistance du Centre de gestion permet aux collectivités de bénéficier d'un accompagnement de qualité dans toutes les phases de la procédure de recrutement incluant notamment la définition du poste, la rédaction de l'offre d'emploi et la participation au jury de recrutement.

L'adhésion à ce service ne génère aucun coût et n'engage nullement à avoir recours à cette mission. Cela permet simplement aux collectivités qui ont signé la convention de pouvoir en bénéficier, en cas de besoin.

En ce qui concerne le tarif applicable à ce service, s'agissant d'une mission facultative qui ne peut être financée par la cotisation obligatoire, le conseil d'administration du Centre de gestion de la Savoie, par délibération en date du 28 mars 2023 a approuvé une nouvelle convention-cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance au recrutement, redéfinissant l'offre afin d'optimiser les embauches et proposant des tarifs forfaitaires, en fonction de la state démographique de la collectivité ou de l'établissement public.

Dans ces conditions, Mme le Maire propose au conseil municipal de l'autoriser à signer avec le Centre de gestion de la Savoie la nouvelle convention-cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance au recrutement.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- ✓ **APPROUVE** la convention-cadre de recours à la mission de conseil et d'assistance au recrutement proposée par le Centre de gestion de la Savoie,
- ✓ **AUTORISE** Mme le Maire à signer la convention susvisée avec le Centre de gestion de la Savoie.

---

Fait et délibéré à Serrières-en-Chautagne le 02 octobre 2025.

Mis en ligne sur le site internet de la commune à compter du 07 octobre 2025.

Le Maire certifie sous la responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été transmis au représentant de l'Etat le 07 octobre 2025.

**Le Maire**  
**Brigitte TOUGNE-PICAZO**



**Le Secrétaire de séance**  
**Alexandre MERLE**

